

# Solesmes



Bulletin Communal N° 28 - Novembre 2017



### LE MOT DU MAIRE ..... 1

### LA MUNICIPALITE

Les commissions municipales.....	2
Au sein de la Communauté de communes de Sablé.....	3

### BUDGET COMMUNAL 2016 ET 2017

Dépenses de fonctionnement.....	4
Dépenses d'investissement.....	4
Fiscalité.....	4
Dotations de l'état.....	5
Total pour Solesmes.....	5
Dépenses d'investissement prévisionnelles.....	5
Subventions des associations.....	5

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le secrétariat général de la mairie.....	6
Les services administratifs municipaux.....	6
L'agence Postale Communale.....	6
Les services techniques.....	6
L'école publique Saint-Aquilin.....	7
Le service de restauration scolaire.....	7
Le service d'accueil périscolaire.....	7
L'antenne de l'Office de Tourisme.....	8
Les services d'urgence.....	8
Les services médicaux.....	8
Les assistantes maternelles.....	8
La Maison d'Assistants Maternelles.....	9
Les informations religieuses.....	9
Quelques rappels utiles.....	10
Quelques informations utiles.....	11
Location de salles.....	12

### LA VIE COMMERCANTE

Les commerçants, artisans et services.....	13
Les commerçants, artisans et services en dehors du centre....	13
Les hébergements.....	14

### SOLESMES EN IMAGES 2016/2017..... 15 à 19

### CALENDRIER 2018..... 20 à 21

### VIE ASSOCIATIVE..... 22 à 34

### VIE DU VILLAGE

Hommage à Monsieur Michaël BONAMY.....	34
Du neuf à l'Abbaye Saint-Pierre.....	35
La maison de retraite de Solesmes.....	36
Un nouveau solesmien à vie.....	37
Comice Solesmes 2017.....	38 à 40

### LES MAISONS FLEURIES 2017..... 3<sup>ème</sup> de couverture

### ETAT CIVIL 2016/2017..... 3<sup>ème</sup> de couverture



L'Abbaye Saint-Pierre



Le Pont de Solesmes

## Ce bulletin est le vôtre...

Si vous souhaitez publier un article pour l'édition de 2018, veuillez adresser vos éléments (textes et photos) avant le 31 juillet 2018 au service communication de la mairie :

[dany.tailpied@solesmes72.fr](mailto:dany.tailpied@solesmes72.fr)

**Directeur de publication :** Pascal LELIEVRE

**Comité de lecture :**

**Responsable :** Brigitte BRUNEAU

**Membres :** Didier CHEVREUIL, Françoise DENIAU, Père Jean-Philippe DUVAL, Pénélope FILLON, Gérald GAUCLIN et Frédéric TOP.

**Rédaction et mise en page :** Dany TAILPIED / Société HOMEGRAPHIK

**Photos :** Associations - Commune de Solesmes

**Charte graphique, Conception et impression :** HOMEGRAPHIK 07 71 10 30 67

**Tirage :** 800 exemplaires sur du papier provenant de forêts gérées durablement

**Dépôt légal :** Novembre 2017

**Distribution :** Commune de Solesmes.

# Le mot du Maire

L'organisation du premier comice cantonal de Solesmes nous aura pris un an !

Mais quelle réussite, près de 5000 visiteurs. Sans vous, les bénévoles, Gérald GAUCLIN et Gaëtan LANDEAU, nos maîtres d'œuvre, les associations de Solesmes, nous n'aurions pu organiser cette belle fête agricole qui a fait l'unanimité. Je reçois encore aujourd'hui de nombreux messages de félicitations. Mais avant tout, nous avons su montrer la bonne ambiance qui règne au sein de notre village et la force du bénévolat ! Encore merci à tous pour ce moment inoubliable qui nous pousse à réfléchir à une prochaine fête.



Comme chaque année, avec ce bulletin nous vous présentons la vie de la commune et les différents travaux réalisés.

Le conseil municipal et le conseil d'écoles ont décidé le retour à la semaine de quatre jours, dès la rentrée de septembre. Nous étions l'une des premières communes à le faire et nous ne le regrettons pas. Les effectifs de l'école St Aquilin restent stables, avec l'arrivée de deux nouvelles enseignantes.

Après décision modificative du PLU, pour l'accès au terrain du Champ du Puits, la Foncière Aménagement va commencer les études de viabilisation avant la construction d'un nouveau lotissement. Celui-ci devrait compter 18 lots libres de constructeurs. Les derniers terrains du lotissement de Chaillot deviennent aussi libres de constructeurs.

Comme vous avez dû le lire dans les journaux, la commune a fait l'acquisition du garage, rue du Rôle. Nous avons fait faire une étude de faisabilité pour sa réhabilitation et aimerions que cet endroit devienne les halles de Solesmes, un espace multifonction, avec marché couvert et salle pour les vins d'honneurs, expositions diverses etc...

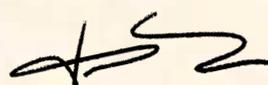
Depuis le début de l'année vous avez pu faire la connaissance de Dany TAILPIED, notre nouvelle secrétaire générale, qui a repris les fonctions de Patricia ROBUCHON.

Après une année particulièrement mouvementée, Solesmes a retrouvé sa quiétude. Je sais que vous portez un attachement particulier à votre commune et à votre équipe municipale que je tiens à remercier, ainsi que nos agents municipaux qui ont le même objectif : vous assurer les meilleurs services.

Merci enfin à l'équipe de rédaction de ce bulletin qui, comme vous allez le découvrir, a subi quelques modifications dans sa présentation.

Bonne lecture à tous.

Pascal LELIEVRE



**En haut de gauche à droite :**

Hélène CONGARD (conseillère), Pénélope FILLON (conseillère), Cécile DAILLIERES (conseillère),  
Brigitte BRUNEAU (conseillère), Patricia LAVALLIERE (conseillère),

**Au milieu de gauche à droite :**

Frédéric TOP (conseiller), Christelle PANIER (conseillère), Didier CHEVREUIL (conseiller),  
Françoise DENIAU (conseillère),  
Père Jean-Philippe DUVAL (conseiller),

**En bas de gauche à droite :**

Jean-Pierre LECOQ (3<sup>ème</sup> adjoint), Myriam LAMBERT (1<sup>ère</sup> adjointe), Pascal LELIEVRE (maire),  
Gérald GAUCLIN (2<sup>ème</sup> adjoint)

## ■ *Les commissions municipales*



Finances, travaux et urbanisme  
Appel d'offres  
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)  
Impôts directs  
**Président : Pascal LELIEVRE, Maire**

Affaires scolaires  
Illuminations, fleurissement  
**Présidente : Myriam LAMBERT, 1<sup>ère</sup> adjointe**

Animation, milieu associatif  
Sécurité des E.R.P.  
(Établissements Recevant du Public)  
**Président : Gérald GAUCLIN, 2<sup>ème</sup> adjoint**

Voirie, sécurité,  
Entretien des bâtiments communaux  
**Président : Jean-Pierre LECOQ, 3<sup>ème</sup> adjoint**

Communication, bulletin communal  
**Présidente : Brigitte BRUNEAU, conseillère municipale**





### Au sein de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ-SUR-SARTHE



#### Population dans chaque commune

Asnières-sur-Vègre	396
Auvers-le-Hamon	1522
Avoise	606
Bouessay	780
Courtillers	954
Dureil	68
Juigné-sur-Sarthe	1169
Le Bailleul	1239
Louailles	741
Notre-Dame-du-Pé	641
Parcé-sur-Sarthe	2151
Pincé	196
Précigné	3018
Sablé-sur-Sarthe	12508
<b>SOLESMES</b>	<b>1229</b>
Souigné-sur-Sarthe	623
Vion	1452
<b>Total CDC de Sablé</b>	<b>29293</b>

Depuis les élections de mars 2014, la commune de Solesmes est représentée, en fonction de son nombre d'habitants, par deux membres du Conseil Municipal qui ont été élus conseillers communautaires

#### Pascal LELIÈVRE

Membre du bureau des Maires

Membre des commissions suivantes :

- Finances et modernisation de l'administration
- Aménagement et développement du territoire
- Evaluation des transferts de charges

#### Myriam LAMBERT

Membre des commissions suivantes :

- Intercommunale d'accessibilité
- Environnement, développement durable et énergie
- Culture, loisirs, famille et enfance

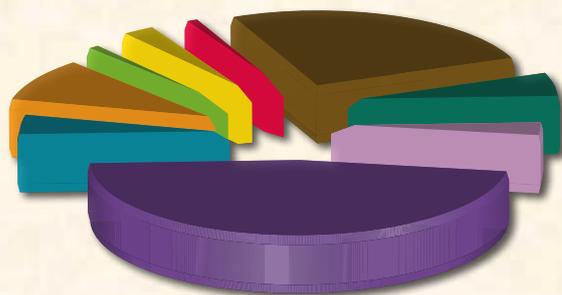
#### Gérald GAUCLIN

Non élu communautaire, participe aux commissions communautaires suivantes :

- Travaux, voirie et réseaux
- Solidarité, prévention et autonomie



## ■ Dépenses de fonctionnement : 850 277 €



CHARGES DE PERSONNEL TITULAIRE, CDD ET AIDE AUX LECONS .....	398 785 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL .....	218 622 €
CONTRIBUTION AUX ECOLES PRIVEES ET CAISSE DES ECOLES .....	79 226 €
INDEMNITE DES ELUS .....	44 358 €
ATTENUATION DE PRODUITS .....	37 580 €
REMUNERATION DU PERSONNEL REMPLACANT .....	27 190 €
INTERETS DES EMPRUNTS .....	23 009 €
AMORTISSEMENT POUR ENFOUISSEMENT DE RESEAUX .....	10 963 €
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS .....	10 544 €

## ■ Dépenses d'investissement : 146 076 €

Acquisition, terrassement et installation mobilier aires de jeux de Chaillot et Reverdy .....	24 557 €
Travaux de couverture, de menuiseries extérieures et de peinture extérieure de l'espace Jérôme-GRUER .....	24 552 €
Participation financière de la commune pour la 1 <sup>ère</sup> et la 2 <sup>ème</sup> tranche trottoirs allée de Galichon .....	20 056 €
Travaux de rénovation du mur de berge Cri-Cri plage et muret supplémentaire .....	15 918 €
Réparation fissures salle des fêtes .....	14 950 €
Rénovation du carré militaire .....	11 331 €
Escaliers mobiles avec pose pour atelier .....	6 228 €
Fourniture et installation de conteneurs semi-enterrés parking du cimetière et salle des fêtes .....	5 730 €
Tonne à eau .....	5 544 €
Cour des Ormeaux, liaisons allée St Clément et allée de Galichon .....	4 922 €
Travaux de soutènement chemin pêcheur .....	3 625 €
Remplacement des luminaires du square .....	3 462 €
Armoire frigorifique cantine .....	2 518 €
Poste informatique Directrice école et tablettes numériques activités périscolaires .....	1 937 €
Réfection du stationnement parking Clôteau .....	747 €

## BUDGET COMMUNAL 2017

### ■ 1) Fiscalité

TAXES	SOLESMES			COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ (C.C.)	TAUX AVEC C.C. en %
	Bases	Taux en %	Montants (€)	Taux en %	
Foncier bâti	2 824 000	15.06	425 294	5.84	20.90
Foncier non bâti	71 300	24.78	17 668	11.66	36.44
Taxe d'habitation	1 913 000	8.16	156 101	14.19	22.35
Compensation C.C. (1)			123 967		
SOIT UN TOTAL DE			723 030		

(1) Compensation C.C. : attribution d'une compensation de la Communauté de communes de Sablé



<p>■ <b>2) Dotations de l'Etat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation forfaitaire</li> <li>• Dotation de solidarité rurale</li> </ul> <p>■ <b>3) Total pour Solesmes</b> (Fiscalité + dotations de l'Etat)</p> <p>■ <b>4) Dépenses d'investissement prévisionnelles pour un total de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remboursement du capital des emprunts</li> <li>• Plantations</li> <li>• Réseaux de voirie</li> <li>• Signalétique</li> <li>• Matériel de bureau</li> <li>• Travaux d'aménagement de la rue Angevine et plateau rue du Rôle</li> <li>• Travaux d'aménagement de bordure de canalisation des eaux pluviales route de Beaucé</li> <li>• Aménagement de la salle Reverdy en Maison d'Assistants Maternels (MAM)</li> <li>• Travaux de remise aux normes des salles associatives de l'espace Jérôme-GRUER</li> <li>• Divers travaux d'entretien des bâtiments communaux</li> <li>• Acquisition d'un camion benne</li> <li>• Travaux de terrassement et acquisition de tables et bancs à Cri-Cri plage...</li> </ul>	<p><b>2016</b></p> <p>104 818 €</p> <p>14 936 €</p> <p><b>837 359 €</b></p> <p><b>642 684 €</b></p>	<p><b>2017</b></p> <p>81 781 €</p> <p>14 286 €</p> <p><b>819 097 €</b></p>	<p><b>évolution en % de 2016 à 2017</b></p> <p>moins 22 %</p> <p>moins 5 %</p> <p>moins 3 %</p>
---	---	--	---

**SUBVENTIONS COMMUNALES 2017**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Votées en 2017</b>	
	<b>Normales</b>	<b>Exceptionnelles</b>
<b>A.D.M.R.</b>	200	
<b>A.P.E.I.</b>	600	
<b>ASSADE</b>	50	
<b>BOWL'MAINES</b>	300	
<b>COMITE DE JUMELAGE</b>		300
<b>COMITE DES FETES</b>	200	
<b>CROIX ROUGE</b>	60	
<b>DON DU SANG BENEVOLE</b>	50	
<b>ENNEMIS DES CULTURES</b>	50	
<b>FERMES FLEURIES</b>	60	
<b>J.S.S.</b>	1 200	500
<b>MEDAILLES MILITAIRES</b>	60	
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	1 380	1 909
<b>PARTAGE</b>	45	
<b>SŒURS GARDES MALADES</b>	300	
<b>SOUVENIR Français</b>	60	
<b>ST RAPHAEL</b>	4 000	
▶ Rappel total 2016 : 10 544	<b>8 615</b>	<b>2 709</b>
	<b>11 324</b>	



## ■ *Le secrétariat général de la mairie*

Dany TAILPIED rejoint l'équipe le 1<sup>er</sup> février 2017 et nous lui souhaitons tous la bienvenue.



**Dany TAILPIED**

## ■ *Les services administratifs municipaux*

Courriel : [mairie.solesmes@wanadoo.fr](mailto:mairie.solesmes@wanadoo.fr)

Site : [www.solesmes72.fr](http://www.solesmes72.fr)

### • A LA MAIRIE :

Lundi, mardi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mercredi et jeudi : de 9h00 à 12h00

☎ 02.43.95.45.11 - Fax : 02.43.95.24.65

### • A L'ANNEXE DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

Samedi de : 10h00 à 11h45

☎ 02.43.95.00.80



**Catherine LANCELEUR**

## ■ *L'Agence Postale Communale*

Dans les locaux de l'annexe de la mairie aux mêmes horaires.

Départ du courrier à 15h45, sauf le samedi à 11h30.

☎ 02.43.95.45.00



**Marlène GUET**

## ■ *Les services techniques*



**Jean-Luc GAULAIN**

Agent polyvalent des services techniques, chargé de l'entretien du fleurissement, des espaces verts et des bâtiments



**Julien BELLOEUVRE**

Chargé de l'entretien des bâtiments communaux, il renforce le mercredi matin l'équipe des services techniques.



**Guillaume MATTIUZZO**

Employé depuis le 4 avril 2016, en contrat avenir, afin de renforcer l'équipe des services techniques.



**Daniel LEROY**

Technicien coordonnant les services techniques, agent polyvalent, la voie publique est aussi placée sous sa surveillance.



### ■ *L'école publique Saint-Aquilin*

☎ 02.43.95.37.26.

**Horaires des cours :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 16h00.

**Directrice :** Anne GABORIT

Enseignantes :

- TPS/PS/MS : Sandra MAUDET et Candice TUAL
- GS/CP : Catherine POLOIS
- CE1/CE2 : Anne GABORIT et Candice TUAL
- CM1/CM2 : Emilie DUMAS

**Inscriptions à l'annexe de la mairie.**



### ■ *Le service de restauration scolaire*

A l'école publique

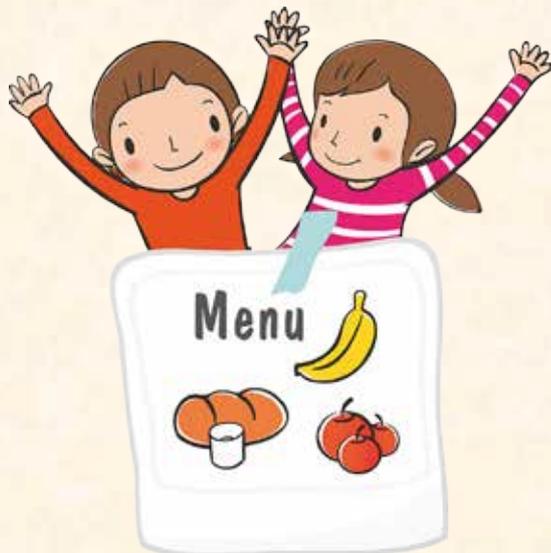
☎ 02.43.95.45.34

**Horaires de la cantine :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h00 à 13h20.

**Inscriptions à l'annexe de la mairie.**

L'office est géré par :



**Sabrina CHAMAN**

Service effectué par :



**Claudine LAUNAY**



**Myriam ALLARD**



**Irène FROISSARD**



**Morgane QUERTIER**

### ■ *Le service d'accueil périscolaire*

A l'école, rue Saint-Aquilin ☎ 02.43.95.08.21

Accueil payant (voir tarifs en mairie annexe).

Inscriptions préalables à l'annexe de la mairie.

**Horaires de fonctionnement :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h00 à 18h30.

Encadré par Claudine LAUNAY et Morgane QUERTIER.





## ■ L'Antenne de l'Office du Tourisme

Rue Marchande, face à la boulangerie, ouverte en juillet et août.



Bureau  
d'Informations  
Touristiques

## ■ Les services d'urgence

		
SAMU.....	15	112
Gendarmerie.....	17	112
Pompiers.....	18	112
Pharmacie de garde .....	118	818
- ENEDIS (E.D.F.) .....	 09.72.67.50.72	
- Gaz (urgence sécurité gaz naturel) .....	 08.10.43.30.72	
- Eau (VEOLIA).....	 09.69.92.35.29	
- Assainissement (Nantaise des Eaux) .....	 02.40.18.84.00	
- Nuisibles contacter la mairie.....	 02.43.95.45.11	

## ■ Les services médicaux

**Médecine générale** : Docteur Gérard PORTIER, 4 route de Beaucé. ....  02.43.95.38.33

**Pharmacie des Deux Rives** : Mmes RONDEAU et VERON, 19 rue Marchande.....  02.43.95.01.34

### Soins infirmiers :

Religieuses Servantes des Pauvres, 1 rue Jules-Alain. ....  02.43.95.45.40

**Permanences d'infirmiers, 9A rue Angevine.** ....  02.43.95.06.93

du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 sans rendez-vous.....  06.07.95.76.63  
et samedi matin sur rendez-vous.

**Kinésithérapeute** : Philippe SAULAY, 33 rue Marchande. ....  02.43.92.49.05

**Ostéopathe** : Elena LECOMTE, 9A rue Angevine.....  07.81.95.31.33

**Pôle Santé Sarthe et Loir** : La Chasse du Point du Jour LE BAILLEUL.....  02.44.71.30.00

Site internet : [www.ch-polesantesartheuloir.fr](http://www.ch-polesantesartheuloir.fr)

**Centre antipoison** : à ANGERS.....  02.41.48.21.21

## ■ Les assistantes maternelles

Nadine BEAUMIER.....	12 Hameau du Glandier.....	 02.43.55.15.39
Laëtitia CHEVET.....	4 allée Léon-Landeau.....	 02.43.92.42.30
Anita FROGER.....	10 allée du Champ de la Croix.....	 02.43.55.26.99
Patricia LAVALLIERE.....	3 allée Dom Edouard-Clerc.....	 02.43.95.13.98
Virginie MARTY.....	15 rue Angevine.....	 02.43.92.34.25
Nelly POTTIER.....	7 champ de la Croix.....	 02.43.92.14.20
Cindy RENOU.....	34 bis rue Marchande.....	 06.12.40.59.81
Régine RENOU.....	36 rue Marchande.....	 02.43.95.15.18
Sabine ROGER.....	La Petite Sénotièrre.....	 02.43.92.09.41



### ■ *La Maison d'Assistantes Maternelles : La MAM'Enchantée*

Ouverte depuis le 4 septembre 2017, Mesdames Linia CONILLEAU, Alicia MAIGNAN et Charlène MARCHAND y accueillent les enfants du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30

MAM'Enchantée - Rue St Aquilin - ☎ 07.67.14.54.39  
Courriel : mamenchantee72@gmail.com



- **Vous êtes parents, résidents de la Communauté de communes**, le Relais Assistantes Maternelles - Parents Intercommunal (RAMPI) vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants.
- **Vous êtes assistantes maternelles**, le RAMPI vous aide dans vos démarches administratives et professionnelles.
- **Vous êtes candidat(e) à l'agrément**, le RAMPI vous propose un dialogue sur la profession, une information sur les démarches à effectuer et les aides à l'installation.



### RAMPI - Pôle Petite Enfance Bouskidou

9, avenue de Bückeberg - 72300 Sablé-sur-Sarthe  
☎ 02.43.62.22.44

[rampi@sablesursarthe.fr](mailto:rampi@sablesursarthe.fr) [www.sablesursarthe.fr](http://www.sablesursarthe.fr)



Horaires d'ouverture : lundi : 14h00 - 19h00 sur RDV ; mercredi : 9h00 - 12h00 ; jeudi : 14h00 - 18h00

### ■ *Les informations religieuses*



#### Abbaye Saint-Pierre

1 Place Dom Guéranger

☎ 02.43.95.03.08 Fax. : 02.43.95.68.79

Courriel : [abbaye@solesmes.com](mailto:abbaye@solesmes.com)

Site internet : [www.abbayedesolesmes.fr](http://www.abbayedesolesmes.fr)

Visite libre de l'église de 11h15 à 13h00 et de 14h à 18h15 en dehors des offices.

Exposition permanente et magasin (CD de chants grégoriens et livres) ouverts de 9h00 à 12h45 et de 14h15 à 19h00 sauf pendant les offices.



#### Abbaye Sainte-Cécile (moniales bénédictines)

23 rue Jules Alain

☎ 02.43.95.45.02

Courriel : [stececile.solesmes@free.fr](mailto:stececile.solesmes@free.fr)

Site internet : [www.saintececiledesolesmes.org](http://www.saintececiledesolesmes.org)

Messe tous les jours à 9h45



#### Eglise paroissiale

Place Dom Guéranger

Dimanche et fêtes : Messes à 8h30 et 10h30

Père SOLTNER - Presbytère

8, Place Dom Guéranger

☎ 02.43.95.36.55

Courriel : [paroisse.solesmes@orange.fr](mailto:paroisse.solesmes@orange.fr)



## ■ Quelques rappels utiles

### Démarches d'urbanisme à effectuer en mairie

Ayant constaté qu'un certain nombre d'entre vous ne connaissent pas l'obligation d'effectuer une démarche en mairie avant d'effectuer des travaux, Monsieur le Maire vous rappelle les règles que nous impose le Code de l'Urbanisme pour :

**Toute modification de l'aspect extérieur** (par exemple : changement de couleur, matériaux, de la façade, des fenêtres, portes, porte de garage... installation de volets battants ou roulants... modification de la clôture ....).

**Toute extension** (par exemple : préau, véranda, pergola...).

**Toute nouvelle construction** (par exemple : abri jardin, piscine, préau...). En effet, votre projet n'étant pas toujours conforme aux règles d'urbanisme en vigueur, il vous est conseillé d'effectuer une démarche en mairie

**AVANT DE COMMANDER VOS TRAVAUX**

### Conséquences de l'interdiction prochaine de l'usage des produits phytosanitaires

Certaines zones (trottoirs, allées et aires de stationnement) deviendront enherbées mais entretenues pour respecter les prochaines réglementations qui interdiront l'usage des produits phytosanitaires.

**AIDEZ-NOUS DANS CETTE DÉMARCHÉ POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT !**



### Interdiction de brûler à l'air libre les déchets verts

Conformément à la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 et au Règlement Sanitaire Départemental de 2010, il est rappelé que le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit.

Etant considérés comme des déchets ménagers et assimilés, ils doivent être déposés à la déchetterie.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**Brûler 50 kg de déchets verts, c'est polluer autant que rouler 18 000 km avec une voiture essence récente !**



## Carte Nationale d'Identité (CNI)

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, les demandes de CNI se font exclusivement dans les mairies équipées de bornes biométriques. La mairie la plus proche est celle de Sablé-sur-Sarthe qui reçoit uniquement sur rendez-vous (02.43.62.50.13).

### Liste des pièces à fournir en cas de :

#### Renouvellement de la CNI :

- Ancienne carte nationale d'identité
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Pour les mineurs, il faut une attestation de domicile des parents + la carte d'identité des parents.

#### Première demande :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport en cours de validité
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Pour les mineurs, il faut une déclaration de domicile des parents + la carte d'identité des parents.



#### En cas de perte ou de vol :

- La déclaration de perte ou de vol
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport en cours de validité
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Un timbre fiscal de 25 euros.

#### CNI périmée depuis plus de 2 ans :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport en cours de validité
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Pour les mineurs, il faut une déclaration de domicile des parents + la carte d'identité des parents.

■ Vous pouvez également effectuer votre pré-demande en ligne sur le site service public ou sur le lien suivant : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

■ **Rappel** : les cartes délivrées à partir du 2 janvier 2004 pour les personnes majeures ont une validité prorogée de 5 ans. Pour renouveler votre carte avant le délai, voir les conditions en mairie.



### ■ Quelques informations utiles

L'ADMR de Sablé-sur-Sarthe vous propose toute une gamme de services à la personne : pour les familles, célibataires, personnes âgées, personnes en situation de handicap.



- Entretien du logement, repassage
- Aide avant et après la maternité
- Garde d'enfants
- Aide au lever, au coucher
- Aide à la préparation des repas
- Accompagnement, promenade, courses
- Téléassistance au domicile ou mobile

#### La Maison des services ADMR «Vallée de La Sarthe»,

Maison des services ADMR 21 rue Michel Vielle  
72300 Sablé sur Sarthe  
☎ 02.43.92.69.63.

Ouverture : Lundi, mardi et vendredi : 9h00 - 13h00  
Jeudi 9h00 - 13h00 et 14h00 - 16h30.

Site internet : [www.admr72.com](http://www.admr72.com)

### 02 43 95 05 70

[partage.sable@wanadoo.fr](mailto:partage.sable@wanadoo.fr)



5, rue Saint Martin 72300 Sablé sur Sarthe

[www.partagesablesursarthe.org](http://www.partagesablesursarthe.org)

AssoPartageSable

### ALLEGEZ VOTRE QUOTIDIEN, NOUS POUVONS VOUS ETRE UTILES POUR :



**MENAGE/REPASSAGE** (1)



**GARDE D'ENFANT** (1)



**MANUTENTION / DEMENAGEMENT**



**PARTICULIERS**

**ASSOCIATIONS**

**ENTREPRISES**

**COLLECTIVITES**



**ENTRETIEN DE SEPULTURE**



**JARDINAGE** (1)



**GARDIENNAGE DOMICILE ET ANIMAUX**(1)

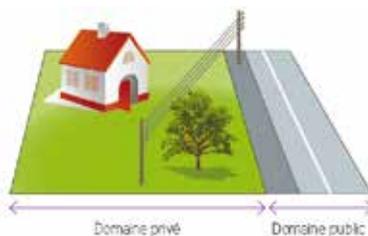
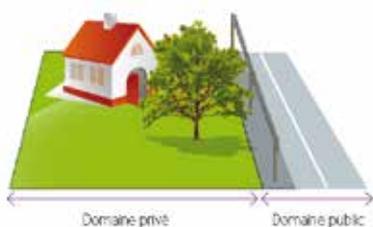


## L'élagage en toute sécurité

### Qui est responsable de l'élagage ?

En tant que propriétaire ou occupant, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés et fossés)

L'élagage est à la charge d'ERDF



Si l'élagage est de votre responsabilité, 3 possibilités s'offrent à vous :

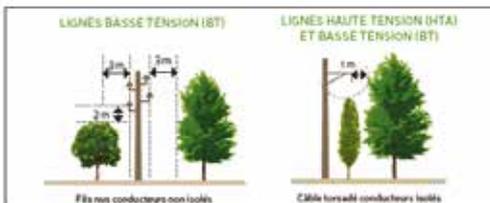
- Confier mon élagage à une entreprise spécialisée
- Confier mon élagage à Enedis
- Effectuer moi-même l'élagage.

Dans ce dernier cas, il est obligatoire pour votre sécurité d'établir une Demande de Travaux et une Demande d'Intention de Commencement de [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

### Distances de sécurité minimales après élagage

Attention: Les distances varient suivant le type de lignes

Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (Norme NFC 11-201)



### Plus d'électricité ?

Vous constatez une situation dangereuse ?  
Contactez immédiatement le :

**09 726 750 +** N° de votre département



## ■ Location de salles

Pour les disponibilités et les tarifs : s'adresser au secrétariat de mairie  
☎ 02.43.95.45.11 ou consulter le site internet de la commune : [www.solesmes72.fr](http://www.solesmes72.fr)

La salle des fêtes, Chemin de la Sénotière – Site de Bellevue

**Grande salle : capacité maximum 300 personnes**

**Petite salle : capacité maximum 64 personnes**

## ▶ TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR 2018 ◀

Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.

### A NOTER :

Une participation sera ajoutée en cas de surplus de frais d'éclairage et de chauffage :  
+ 0,15 € par KW/H pour toute consommation par jour supérieure à 200 KW/H et 100 KW/H par 1/2 journée

* Grande salle + cuisine :	<i>Journée du lundi au vendredi :</i>	350 € (identique depuis 2013)
	<i>Week-end et Jour férié en semaine (y compris les 24 et 31 décembre) :</i>	500 € (identique depuis 2013)
* Petite salle + cuisine :	<i>Journée du lundi au vendredi :</i>	250 € (identique depuis 2012)
	<i>Week-end et Jour férié en semaine (y compris les 24 et 31 décembre) :</i>	350 € (identique depuis 2013)
* Grande salle + petite salle + cuisine :	<i>Journée du lundi au vendredi :</i>	390 € (identique depuis 2012)
	<i>Week-end et Jour férié en semaine (y compris les 24 et 31 décembre) :</i>	560 € (identique depuis 2013)

### • Organisation de réunions en ½ journée en semaine :

(Sachant que pour une matinée les clés doivent être remises au plus tard à 14 h dans la boîte aux lettres de la mairie et en après-midi les clés doivent être remises au plus tard à 19 h dans la boîte aux lettres de la mairie) :

* Grande Salle sans cuisine : .....	½ journée :	140 € (identique depuis 2013) (135 € en 2012)
* Grande Salle + cuisine : .....	½ journée :	200 € (identique depuis 2013) (190 € en 2012)
* Petite salle sans cuisine : .....	½ journée :	70 € (identique depuis 2012)
* Petite Salle + cuisine : .....	½ journée :	115 € (identique depuis 2012)



La salle des fêtes vue de l'extérieur



La cuisine de la salle des fêtes

## ■ Les commerçants, artisans et services

### Bar-Tabac-Journaux

« La Solesmienne »

Thomas FIALDINI  
6, rue Marchande  
☎ 02.44.34.50.16



### Restaurant

« Le Bœuf Fermier »

Dominique NICOLAS  
12, rue Marchande  
☎ 02.43.95.45.19

### Crêperie

« La Galetterie »

Charlène et Anthony GEORGET  
1, rue du Pont  
☎ 02.43.92.02.25



### Pharmacie

« des deux Rives »

Mmes RONDEAU & VERON  
19 Rue Marchande  
☎ 02.43.95.01.34

### Boulangerie-Pâtisserie

Valérie BONAMY  
1, Rue Angevine  
☎ 02.43.92.26.70



### Le marché hebdomadaire

Place Madame Cécile-Bruyère  
le mercredi matin

### Salon de coiffure

« Couleurs du Temps »

Katia PÉRON  
9, rue Angevine  
☎ 02.43.92.36.87



## ■ Les commerçants, artisans et services implantés en dehors du centre

AUDREY COIFF' À DOMICILE.....	Coiffeuse à domicile - 22, hameau du Glandier.....	☎ 07.87.15.64.46
BEAUTY PAYSAG'.....	Paysagiste - Lieu-dit «La Petite Taupe».....	☎ 06.30.43.65.08
DOUCEUR D'ARÔME.....	Centre de beauté - 20, route de Beaucé.....	☎ 06.73.99.62.85
FOUILLE-LEMOINE.....	Imprimerie - Lieu-dit «La Petite Taupe».....	☎ 02.43.95.00.51
LES SERRES DE BELLEVUE.....	Horticultrice, maraîchère - «Bellevue».....	☎ 06.48.68.54.60
MARTIN PIERRE.....	Charpente menuiserie - 14, route de Chaillot.....	☎ 02.43.95.36.99

**Pour toute information complémentaire et pour consulter la liste des autres commerçants et artisans implantés sur les zones d'activités, nous vous donnons rendez-vous sur notre site internet : [www.solesmes72.fr](http://www.solesmes72.fr)**



## ■ Les hébergements



### **Hôtel/Restaurant**

« Le Grand Hôtel »

Michèle & Bertrand JAQUET - Marie JAQUET, Directrice  
Place Dom Guéranger

☎ 02.43.95.45.10



### **Gîte et Chambres d'hôtes**

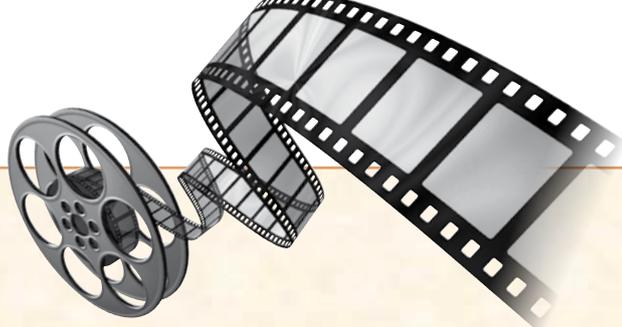
« La Maison du Four et Le Fresne »

Marie-Armelle LELIÈVRE  
Route de Beaucé

☎ 02.43.95.92.55

[www.lefresne-solesmes.fr](http://www.lefresne-solesmes.fr)

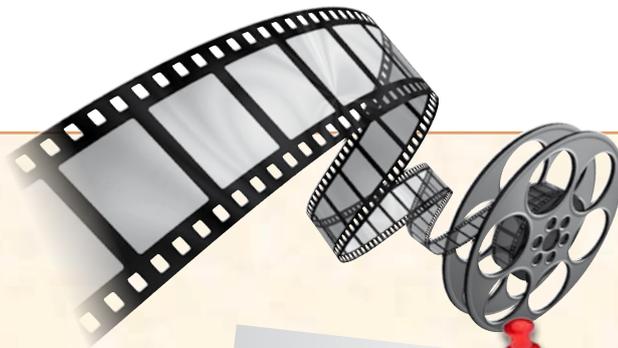




La remise des prix du fleurissement à la mairie  
le 26 octobre 2016



Le repas des anciens à la salle des fêtes  
le 20 novembre 2016



Allumage du brasero par Monsieur le Maire  
au marché de la Saint Nicolas



Le marché de la Saint Nicolas de Solesmes  
le 3 décembre 2016



Démonstration de vannerie  
au marché de la Saint Nicolas



Arrivée de la caravane du Téléthon sur la place Madame  
Cécile Bruyère le 3 décembre 2016



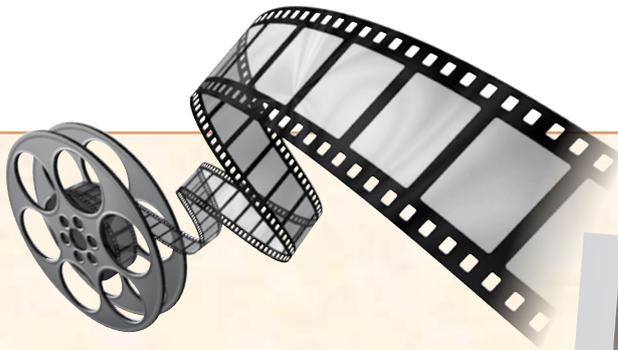
Le passage de la caravane du Téléthon sur la place  
Madame Cécile Bruyère le 3 décembre 2016



Visite du Maire et des Adjointes avec l'équipe dirigeante,  
à la maison de retraite le 21 décembre 2016  
à l'occasion du repas de Noël



Discours du maire aux résidents  
de la maison de retraite de Solesmes



La cérémonie des vœux du Maire  
à la salle des fêtes le 7 janvier 2017



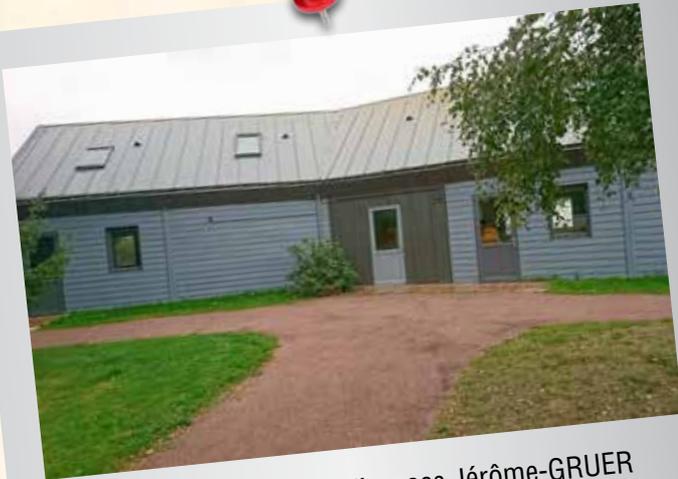
Monsieur le Maire présente ses vœux 2017  
aux solesmiens



La remise de médaille d'argent communale,  
départementale et régionale à Catherine LANCELEUR



Ce fut l'occasion de fêter le départ à la retraite  
de Patricia ROBUCHON



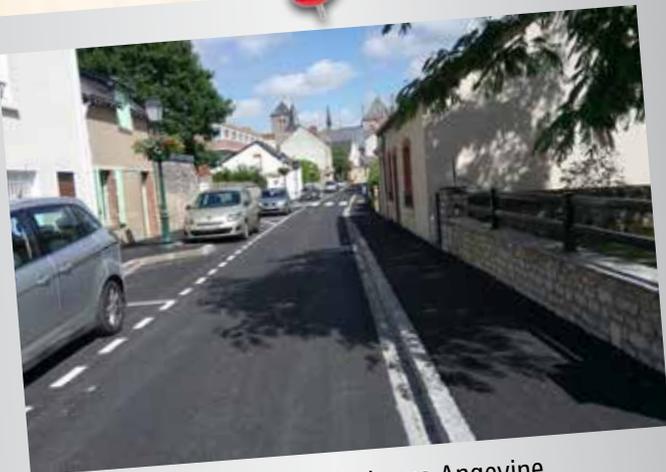
Travaux extérieurs de l'espace Jérôme-GRUER



Travaux extérieurs de l'espace Jérôme-GRUER



Travaux intérieurs  
des salles associatives de l'espace Jérôme-GRUER



Aménagement de la rue Angevine



Travaux d'aménagement d'un plateau devant  
la maison de retraite



Travaux Cour des Ormeaux, liaisons allée St Clément et allée de Galichon



Travaux de rénovation du mur de berge «Cri-Cri plage»



Installation mobilier aires de jeux de Chaillot



Installation mobilier aires de jeux de Reverdy



Aménagement de la salle Reverdy en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)





## 2018 JUN

## 2018 JUILLET

## 2018 AOÛT

## 2018 SEPTEMBRE

## 2018 OCTOBRE

## 2018 NOVEMBRE

## 2018 DECEMBRE

1 V  
2 S  
3 D  
4 L  
5 M  
6 M *Repas des anciens élèves*  
7 J  
8 V  
9 S  
10 D  
11 L *Tournoi de scrabble*  
12 M  
13 M *Tournoi de scrabble*  
14 J  
15 V  
16 S  
17 D  
18 L  
19 M  
20 M  
21 J  
22 V  
23 S *Fête de la St-Jean / Comité des fêtes*  
24 D  
25 L  
26 M  
27 M  
28 J  
29 V *Fête A.P.E.I*  
30 S *Fête A.P.E.I*

1 D  
2 L  
3 M  
4 M  
5 J  
6 V  
7 S  
8 D  
9 L  
10 M  
11 M  
12 J  
13 V  
14 S  
15 D  
16 L  
17 M  
18 M  
19 J  
20 V  
21 S  
22 D  
23 L  
24 M  
25 M  
26 J  
27 V  
28 S  
29 D  
30 L  
31 M

1 M  
2 J  
3 V  
4 S  
5 D  
6 L  
7 M  
8 M  
9 J  
10 V  
11 S  
12 D  
13 L  
14 M  
15 M  
16 J  
17 V  
18 S  
19 D  
20 L  
21 M  
22 M  
23 J  
24 V  
25 S  
26 D  
27 L  
28 M  
29 M  
30 J  
31 V

1 S *Barbecue des Mobilisés*  
2 D  
3 L  
4 M  
5 M  
6 J  
7 V  
8 S  
9 D  
10 L  
11 M  
12 M  
13 J  
14 V  
15 S  
16 D  
17 L  
18 M  
19 M  
20 J  
21 V  
22 S  
23 D  
24 L  
25 M  
26 M  
27 J  
28 V  
29 S  
30 D

1 L  
2 M  
3 M  
4 J *Bal des Retraités*  
5 V *Concours de Tarot SLC*  
6 S  
7 D *Balade solesmienne*  
8 L  
9 M  
10 M  
11 J  
12 V *Bourse aux vêtements*  
13 S *Familles Rurales*  
14 D  
15 L  
16 M  
17 M  
18 J  
19 V *diaporama du club de photo*  
20 S *diaporama du club de photo*  
21 D *SLC*  
22 L  
23 M  
24 M  
25 J  
26 V  
27 S  
28 D  
29 L  
30 M  
31 M

1 J  
2 V  
3 S *Soirée JSS*  
4 D  
5 L  
6 M  
7 M  
8 J  
9 V  
10 S  
11 D *Repas des anciens*  
12 L  
13 M  
14 M  
15 J  
16 V  
17 S *Soirée APE*  
18 D  
19 L  
20 M  
21 M  
22 J  
23 V  
24 S  
25 D  
26 L  
27 M  
28 M  
29 J  
30 V *Théâtre SLC*

1 S *Théâtre SLC*  
2 D *Théâtre SLC*  
3 L  
4 M  
5 M  
6 J *Bûche des Retraités*  
7 V *Théâtre SLC*  
8 S *Théâtre SLC*  
9 D *Théâtre SLC*  
10 L  
11 M  
12 M  
13 J  
14 V *Concours de belote*  
15 S *Concours de belote*  
16 D *Comité des fêtes*  
17 L  
18 M  
19 M  
20 J  
21 V  
22 S  
23 D  
24 L  
25 M  
26 M  
27 J  
28 V  
29 S  
30 D  
31 L

27  
32  
37  
38  
39  
43  
48  
52

28  
33  
34  
35

40  
41  
46  
47  
49

45  
50  
51

49  
50  
51

45  
50  
51

49  
50  
51



## Comité des Fêtes

Didier CHEVREUIL 02.43.95.37.22  
Daniel LANCELEUR 02.43.92.27.41

## Solesmes Loisirs Culture (SLC)

<i>Club Photo</i>	Jean-Claude PLAETEVOET	06.83.08.01.75
<i>Scrabble</i>	Patrick TROUILLET	02.43.95.07.53
<i>Théâtre</i>	Nicole FOURNIER	02.43.95.13.44
<i>Encadrement</i>	Joël GRUAU	02.43.95.36.53
<i>Ecole de peinture</i>	Anne-Marie BUSSON	02.43.95.74.78
<i>Patchwork</i>	Jean-Paul MAILLOT	02.43.95.30.31
<i>Tarot</i>	France CASTILLAN	02.43.95.53.20
<i>Billard</i>	Paulette FERRAND	02.43.95.33.06
<i>Tennis</i>	Jean-Paul MAILLOT	02.43.95.30.31
	Jean-Claude PLAETEVOET	06.83.08.01.75
	Eric BRUNEAU	06.08.03.01.33
<i>Informatique</i>	Claude BIGOT	06.81.56.07.68
<i>Bridge</i>	Jeannette LEBLANC	02.43.95.45.69
<i>Groupe Bellator</i>	Aymeric PLAETEVOET	06.37.41.83.52

## Familles Rurales

<i>Bourse aux vêtements</i>	Sylvie GILLET	02.43.92.57.67
<i>Couture</i>	Françoise PORTIER	02.43.95.38.33
<i>Gymnastique volontaire</i>	Sabine ROGER	02.43.92.09.41
	Ghislaine ROBIN	02.43.95.33.95
	Chantal TROTTIER	02.43.95.78.54
<i>Danse country</i>	Sylvie GILLET	02.43.92.57.67
	Evelyne HOURDEAUX	02.43.92.11.25
<i>Yoga</i>	Joelle GANDON	02.43.92.25.57
<i>Zumba</i>	Fabienne RENARD	02.43.95.13.57
<i>Art floral</i>	Françoise PORTIER	06.10.18.19.05

## Club des Retraités

Chantal MIGNAN 02.43.95.30.17

## Groupe des Mobilisés

Christian de GRANDMAISON 02.43.95.45.67

## Le Souvenir Français

Daniel LEROY 06.27.16.52.77

## Jeunesse Sportive Solesmienne

Cédric RENO 06.24.75.83.68

## Association des Parents d'Élèves (APE)

Audrey LEMEUNIER 07.87.15.64.46

## A.P.E.I. de Sablé Solesmes

Florence FOURMONT 02.43.92.06.07

## Amicale anciennes élèves des écoles

Marie-Thérèse PORTIER 02.43.92.49.91

## Lions Club Sablé/Solesmes

Philippe BRUNETAUD

## Rotary Club

Didier FREMONT

[www.lions.france.org](http://www.lions.france.org)  
[webmaster@rotary-sable.org](mailto:webmaster@rotary-sable.org)

## Maison de Retraite

- Association Saint Michel 02.43.95.19.25
- Association Saint Raphaël 02.43.95.19.25

## Les Amis de Solesmes

Dom Patrick HALA 02.43.95.03.08

## Club Bowl'Maine de Solesmes

Joseph CHENNI 02.43.95.44.73

## Association de Pêche La Sabolienne

Serge TESSE 02.43.95.09.16

## Camping-Car Club de l'Ouest

Daniel BODINIER 02.43.92.49.51

## Comité de Jumelage de Solesmes

Roger SERVER 02.43.95.11.48

## Le club Kiwanis Juigné/Sablé/Solesmes

Philippe LE HORS 06.27.21.39.78

### ■ Comité des Fêtes

#### Comité des Fêtes



Nous souhaitons rendre hommage à Michel GANDON pour son dévouement et son implication durant 15 années en tant que Président. De par sa diplomatie et son management, il a su fédérer une équipe pleine de volonté et de dynamisme pour animer notre commune.

Merci Michel.

**Le Comité des Fêtes a pour vocation d'animer, et c'est ce qu'il a fait le 24 juin 2017 avec la fête de la «Saint-Jean» et pour la première fois le vide grenier a eu lieu cours des Ormeaux, une grande réussite !**



#### CONTACT

Didier CHEVREUIL ☎ 06.34.03.62.13

#### Dates à retenir

**Samedi 2 décembre 2017** : marché de la Saint-Nicolas hangar rue du Rôle

**Le 15/16/17 décembre 2017** : le concours de belote sans annonce ouvert à tous

**Le dimanche 13 mai 2018** : vide grenier

**Le samedi 23 juin 2018** : fête de la Saint-Jean

► Le comité a un site [cdfsolesmes72.free.fr](http://cdfsolesmes72.free.fr) sur lequel vous retrouverez les membres du bureau et les photos de nos manifestations

### ■ APE

#### L'APE de Solesmes

L'APE est composée de **parents d'élèves (bénévoles)** qui organisent des actions afin de récolter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques de l'équipe enseignante.

Les fonds de l'Association servent à financer conjointement avec la Mairie tous les **transports en car** qui permettent aux enseignants d'emmener les enfants assister à différents spectacles et autres expositions.

Mais, l'APE a également un rôle dans l'animation et la vie de l'école.

Tout d'abord, elle accueille les nouveaux parents à la rentrée. A travers la **kermesse** et le **Marché de Noël**, elle fait de l'école un lieu de convivialité, de joie pour les enfants et d'échange entre les parents et les enseignants.

L'Association a plusieurs types d'actions.

Elle organise des manifestations comme le pot de bienvenue en tout début d'année scolaire, le **repas dansant** ou encore la **kermesse** de l'école qui est une véritable fête et qui clôt l'année scolaire par un moment de convivialité où se retrouvent parents, enfants et enseignants.

Elle est présente aussi lors du Marché de la St Nicolas qui est organisé par le Comité des Fêtes de Solesmes.

L'APE organise aussi entre autre les **prises de vues** et la vente des **photos de classe**. Ainsi chacun peut garder un souvenir de son passage à l'école St Aquilin.

Grâce à la participation financière de l'APE chaque enfant de l'école de Solesmes peut partir au moins une fois dans sa scolarité de primaire

en **Classe Découverte**. Il découvre ainsi un autre environnement et apprécie souvent sa première expérience de vie en groupe.

#### COMMENT DEVENIR MEMBRE OU BÉNÉVOLE?

Pour être membre : il suffit d'assister à l'Assemblée Générale ou à l'une des premières réunions et de s'acquitter de la cotisation annuelle (5 euros).

Pour être bénévole : il faut se manifester auprès d'un des membres de l'Association et venir ponctuellement apporter son aide.

#### POURQUOI DEVENIR MEMBRE?

En devenant membre, vous pouvez créer un lien avec les activités réalisées par votre enfant et être au coeur des actions qui le touchent. Tout nouveau membre apporte ses idées et son expérience personnelle qui ne peuvent qu'enrichir l'Association.

#### ETRE MEMBRE DEMANDE-T-IL BEAUCOUP DE TEMPS?

Chacun donne le temps qu'il peut suivant ses disponibilités. Nous essayons de nous rencontrer au moins une à deux fois avant chaque manifestation.



Kermesse du 30 juin 2017

#### CONTACT

Mail : [apesolesmes72300@laposte.net](mailto:apesolesmes72300@laposte.net)  
Site internet : [apesolesmes72300.free.fr](http://apesolesmes72300.free.fr)



## ■ Association SOLESMES LOISIRS CULTURE

Solesmes Loisirs Culture regroupe des activités très diverses qui vous sont présentées par ailleurs par les différents responsables de sections SLC. Une seule adhésion annuelle de base à l'association couvre les frais d'assurance pour les activités pratiquées dans le cadre de SLC et vous ouvre, moyennant une cotisation spécifique à chaque section, la possibilité de participer à autant d'activités que vous le souhaitez. Nous avons la chance d'avoir, au sein de notre association, des bénévoles passionnés et compétents qui savent entretenir dans leur section respective dynamisme et convivialité. Si nos propositions correspondent à vos centres d'intérêts n'hésitez pas vous êtes les bienvenus!

Jean-Claude PLAETEVOET  
Le Président

**Pour en savoir plus vous pouvez consulter les adresses suivantes :**

<http://slcassociation.canalblog.com/> ou  
<https://www.facebook.com/solesmes.loisirs.culture/> ou  
<http://www.solesmes72.fr/asso-f352-.html>



Le Tennis loisir est une section de Solesmes Loisirs Culture, avec une adhésion à l'association SLC et une cotisation à la section vous aurez un accès annuel aux deux courts municipaux. Il existe également la possibilité, avec la seule inscription à SLC de bénéficier du tarif passager à la journée ou à la 1/2 journée. Tous les renseignements sont disponibles sur les tableaux d'affichages des associations, l'adhésion est possible au Bar « La Solesmienne » à Solesmes bien évidemment!

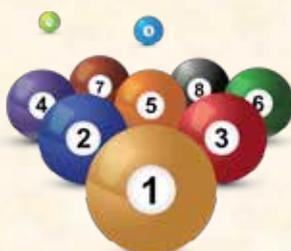
J.C P.

**Tous les renseignements se trouvent sur le blog SLC :**

<http://slcassociation.canalblog.com>

### CONTACT

Eric BRUNEAU ☎ 06.08.03.01.33



Notre effectif a augmenté en 2017 et nous en sommes assez fiers surtout que depuis déjà plusieurs années, nous sillonnons les clubs de la Sarthe avec les championnats des retraités et nous constatons que notre petite salle de billard est très belle et pratique. Bien sûr, nous ne rivalisons pas avec les grandes salles de 5 ou 6 billards mais tout le monde reconnaît qu'elle est très agréable et bien conçue pour la concentration indispensable au jeu. Nous conseillons, enseignons et attendons toutes les personnes qui voudraient faire l'expérience du billard jeu français.



### CONTACT

Jean-Paul MAILLOT ☎ 02.43.95.30.31



La section Bridge de Solesmes Loisirs Culture a vécu de nombreuses animations au cours de l'année 2016-2017

- Le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la section le 22 novembre 2016
- Le tournoi des dames du 30 mai 2017
- Le tournoi des hommes du 13 juin 2017
- Pierre a eu 80 ans le 25 avril 2017
- Colette a eu 88 ans le 11 juillet 2017

#### CONTACT

Jeannette LEBLANC

☎ 02.43.95.45.69 ou 09.77.49.84.70



### Solesmes Loisirs Culture : l'atout tarot !!



Le club de tarot vous accueille toute l'année.

**Vous aimez jouer au tarot ou rêvez d'en découvrir toutes les subtilités. Le club de Solesmes est prêt à vous accueillir. Peu importe votre niveau, débutant ou confirmé. Jeunes et moins jeunes, vous y êtes tous les bienvenus.**

Présidée par Paulette FERRAND, la section tarot de Solesmes Loisirs Culture regroupe une cinquantaine d'adhérents, des femmes et des hommes d'horizons différents venant de la Sarthe, de la Mayenne et du Maine-et-Loire. Le principal atout du club solesmien est d'être ouvert toute l'année. On y pratique le tarot à quatre joueurs les lundis et jeudis après-midi, de 14 heures à 18 heures, ainsi que le vendredi de 20 heures à minuit, salle Enjubault, dans des locaux municipaux très agréables sur le site de Bellevue, près du stade. L'adhésion pour l'année coûte 15€ et les consommations sont gratuites.

#### Convivialité

Le club organise deux concours par an le premier vendredi de

mars et octobre qui connaissent toujours un grand succès, ainsi qu'un challenge interne. Le tarot est à la fois un jeu individuel et un jeu d'équipe. Le preneur est opposé aux trois autres joueurs qui constituent la défense. L'aspect compétition est toujours présent et pimente les parties. Mais chacun sait que ce sport, comme en parlent les plus mordus, est d'abord un loisir.

A Solesmes tout particulièrement où l'on garde toujours à l'esprit que le tarot est un jeu convivial. Pouvant se pratiquer à tout âge, il développe réflexion, stratégie, concentration, mémorisation... et permet surtout de partager, avec d'autres passionnés de ce jeu un agréable moment de détente. Toute personne intéressée par cette activité peut venir au club de Solesmes à tout moment de l'année.

#### CONTACT

Paulette FERRAND ☎ 02.43.95.33.06

Stéphane GELOT ☎ 02.43.92.08.67

Gilles ROISSE ☎ 02.43.95.49.50



**Cours ordinaires Salle Enjubault :  
le mercredi soir de 20h00 à 22h00.  
Le mardi après-midi et samedi  
matin une fois sur deux.**



Beaucoup d'événements depuis notre dernière exposition salle Enjubault. Tout d'abord lors d'un reportage dans la revue Pratique des Arts dans l'article intitulé «On s'y arrête», l'Atelier devient alors l'Ecole de peinture. Puis il y a eu des expositions dont :

Michel HIVERT à Minil, une belle réussite.

Dans ce même lieu, Ursula MAJOUBE, Marie-Thérèse CHEVROLLIER et Elyane PACOT ont réuni leurs œuvres, une sélection de plusieurs années de travail. Bravo !

L'Ecole a exposé dans la belle salle « Les Ecuries » à Parcé.

Egalement deux très bons reportages sur FR3 Pays de Loire sur les cinquante ans de peinture de Jean-Paul MAILLOT, responsable de l'Ecole de peinture et surtout, ne pas oublier le principal, le travail humble de toute l'année, le mercredi, le mardi et le samedi.

Je souligne comme toujours que l'Ecole est ouverte à tous et pour tous les niveaux dans une ambiance constructive, créative et conviviale.

### CONTACT

Jean-Paul MAILLOT ☎ 02.43.95.30.31



Les membres de la section patchwork et travaux d'aiguilles s'activent à l'atelier tous les mercredis de 14h00 à 17h00 et les mardis, un sur deux, de 20h30 à 22h30 salle Jérôme-GRUER, SOLESMES.

Les adhérentes travaillent dans une ambiance conviviale, sur des ouvrages d'hardanger, pergamano, tricot, crochet, patchwork, appliqué brodé, avec le savoir et les idées de chacune.

Les nouvelles adeptes de ces activités seraient les bienvenues.



Exposition de mars 2017

### CONTACT

France CASTILLAN ☎ 02.43.95.53.20



Le Club Photo a présenté les 13, 14 et 15 octobre 2017, un diaporama en multi vision sur un écran de 8 m, à la salle des Fêtes de Solesmes.

Au cours de l'année écoulée, diverses représentations se sont déroulées pour animer les remises des fleurissements de Solesmes et Sablé.

**Les dates du diaporama 2018 seront les : 19, 20 et 21 octobre.**



**ENTRÉE GRATUITE, VENEZ NOMBREUX.**

### CONTACT

Patrick TROUILLET ☎ 02.43.95.07.53



Tous les lundis et samedis de l'année nous nous retrouvons pour découvrir ou perfectionner nos connaissances en informatique.

Créer un texte, classer, insérer, copier, coller, imprimer créer un tableau comptable, aller plus loin dans l'élaboration des formules de classeur, le publipostage, etc.

Le tout avec l'aide d'un intervenant chevronné.

Le samedi matin étant plus orienté vers la photo et la vidéo, retouches de clichés, montage de diaporama, gravage de DVD.

**Salle Jérôme-Gruer de 9h00 à 11h30**



### CONTACT

Claude BIGOT ☎ 06.81.56.07.68 [clbigot72@orange.fr](mailto:clbigot72@orange.fr)  
Abel LAUNAY ☎ 02.43.92.70.37 [abelaunay@orange.fr](mailto:abelaunay@orange.fr)



Le scrabble duplicate : ce nom semble un peu barbare, mais il signifie jouer avec le même tirage pour tous. Les chances sont donc égales. Dans notre club, nous jouons uniquement cette formule dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le club est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes. Il n'y a pas d'âge pour découvrir des mots nouveaux, entretenir sa mémoire...



### Où et quand jouons-nous ?

**Le lundi de 20h00 à 22h00 et le mercredi de 14h00 à 18h30**  
à la salle Jérôme-GRUER «BELLEVUE»

### TOURNOIS 2017/2018

Lundi 13 novembre 2017 (soir) et mercredi 15 novembre (après-midi)  
Lundi 15 janvier 2018 (soir) et mercredi 17 janvier (après-midi)  
Lundi 12 mars 2018 (soir) et mercredi 14 mars (après-midi)  
Lundi 11 juin 2018 (soir) et mercredi 13 juin (après-midi)



### CONTACT

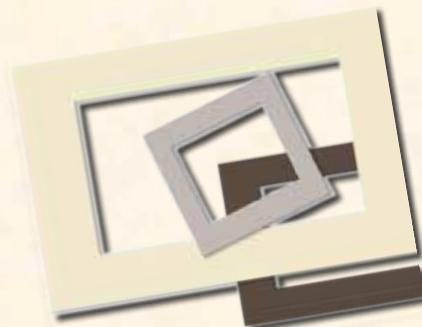
Nicole FOURNIER ☎ 02.43.95.13.44  
France CASTILLAN ☎ 02.43.95.53.20



Du carton, du papier, de la colle, une gravure, un objet voilà c'est tout ce qu'il nous faut !

Pendant l'année 2016-2017, lors des cours soit les lundis de 14h à 16h30 ou les vendredis de 9h à 11h30 ou de 14h à 16h30, nous avons transformé ces gravures et miniatures en cadres ou en cartonnages de toutes grandeurs, de tous styles et de toutes couleurs pour les présenter lors de notre exposition les 8 et 9 avril 2016. Le thème autour du «Parfum» a remporté un vif succès, le travail de tous les membres de l'atelier a permis au travers de la vente d'aider Alpha Sablé dans ses projets d'examen de langue française pour les adultes étrangers en apprentissage.

Nous vous donnons rendez-vous en avril 2018 pour notre prochaine exposition mais... chut le thème est encore secret ! Nous reprenons nos cartons, nos papiers, notre colle... mêmes jours, mêmes heures.



### CONTACT

Anne-Marie BUSSON ☎ 02.43.95.74.78



Après NELSON, comédie jouée en 2016, reprise en janvier 2017 pour 2 dates : la 1<sup>ère</sup> au profit de la « Ligue contre le cancer » et ensuite pour le Comice agricole, puis présentée à Louverné, La Flèche et Spay. Notre nouvelle recrue, un lapin nain du même nom, coule des jours heureux chez Lionel !!

Pour 2017, notre choix s'est porté sur un vaudeville des plus classiques : « Panique au Plaza ». Début septembre, 9 comédiens vont se retrouver avec Philippe ROLAND (notre metteur en scène fétiche) pour monter cette comédie de Ray Cooney.

Alors qu'il est marié et devrait assister à une session nocturne de l'Assemblée nationale, Philippe Coïk, Ministre du gouvernement retrouve à l'hôtel Plaza Ségolène Benamou, chargée de communication du 1<sup>er</sup> Ministre. Quand les amants se retrouvent avec un cadavre sur les bras, un vent de panique commence à souffler dans l'ambiance feutrée de l'Hôtel Plaza.

Alors à vos agendas pour venir passer un bon moment de rire et de détente.

#### Dates à retenir pour représentations

vendredi 24, samedi 25, dimanche 26 novembre et  
vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2 et dimanche 3 décembre à la salle des fêtes

#### CONTACT

Joël GRUAU

☎ 06.73.90.01.67 - joel.grau@wanadoo.fr

## ■ Souvenir Français

### Comité de Solesmes

Comme nous vous l'avions annoncé l'année dernière, après plus de 5 ans de batailles administratives, les travaux de réfection du carré militaire ont enfin été réalisés en décembre 2016. Vous avez sûrement pu vous rendre compte du changement et nous sommes fiers d'avoir enfin pu redonner une sépulture digne du sacrifice de nos soldats, qui ont donné leurs vies pour sauver notre chère France.

Il ne nous reste plus qu'à organiser avant la fin de l'année une cérémonie d'inauguration. Les élections et le changement de préfet n'ont pas permis de le faire avant l'été.

Nous allons au cours de cette année 2018 continuer à honorer la mémoire des soldats morts pour la France et qui reposent à Solesmes, principalement au cours des cérémonies du 8 mai et 11 novembre, avec le soutien de nos amis les Mobilisés. Nous ferons également appel à votre générosité avec la quête du 1<sup>er</sup> novembre et les traditionnels bleuets du 11 novembre.

Mais nous voulons également organiser une exposition à la mairie, courant 2018, pour commémorer le centenaire de la fin de la guerre 14/18.



Le carré militaire de Solesmes

#### CONTACT

Daniel LEROY ☎ 06.27.16.52.77



## Rotary club

Chaque année, le Rotary club de Sablé a la possibilité de parrainer 2 à 3 élèves pour une année d'échange scolaire à l'étranger. Ces échanges sont ouverts à tous les jeunes de 16/17 ans - sélection sur entretien.

N'hésitez pas à vous renseigner : [youth-exchange@rotary-sable.org](mailto:youth-exchange@rotary-sable.org)



## JS Solesmes



Saison 2016-2017, Solesmes c'est 90 licenciés dont trois équipes séniors.

Une équipe U18, une équipe U15 et deux équipes U13 en entente avec le groupement Parcé, Vion et Juigné.

Mais aussi une école de foot relancée cette année avec 20 enfants de 5 à 11 ans.

Saison 2017-2018, Solesmes continue son développement.

Environ 125 licenciés divisés dans les mêmes catégories que la saison dernière avec en plus deux nouvelles équipes lancées cette saison.

Une équipe U16 toujours en groupement et une équipe Loisirs dirigée par Christophe LEMAITRE qui aura pour ligne directrice de confirmer la bonne ambiance ressentie dans notre club.

Nos ambitions :

En séniors : nous souhaitons la bienvenue à notre nouvel éducateur Jérôme JEUSSEAU, en provenance de Bazouges, qui aura pour mission de continuer et de développer le travail accompli ces dernières années par Khalid ASFAR et Cyrille DEROUET, que nous remercions.

En jeunes : confirmer les bons résultats obtenus cette saison.

Pour l'école de foot : développer le nombre d'enfants pour créer je l'espère une équipe U7 et maintenir nos équipes U9 garçons et U9 filles.



CONTACT

[touchardjason@gmail.com](mailto:touchardjason@gmail.com)

## ■ Groupe des Mobilisés

Le groupe des Mobilisés de Solesmes a organisé son repas annuel le 23 février 2017. Il a participé activement à la commémoration du 8 mai 2017 où la cérémonie s'est déroulée au milieu d'un carré militaire rénové par le Souvenir Français. Les croix ont été remplacées et le terrain engazonné. Il a organisé son barbecue annuel le samedi 2 septembre 2017. Il participera au 11 novembre 2017.



## ■ Club des retraités

L'association des retraités compte 133 adhérents. Le jeudi 12 janvier 2017 a eu lieu, à la salle des fêtes l'assemblée générale conduite par Mme Jacqueline DAVIÈRE. Tous les jeudis après-midi les joueurs de belote se retrouvent salle Jérôme-GRUER.

Comme tous les ans, nous organisons 4 après-midi dansant à la salle des fêtes de Solesmes.

Avec le club de Parc-sur-Sarthe, une fois par mois nous faisons une marche (6-8 ou 10 kms), en alternance soit à Parc-s-Sarthe soit à Solesmes.

Nous avons deux journées « pêche » à Parné-sur-Roc, avec une bonne participation.

Nous avons effectué une sortie, la visite du vieux Tours et également une promenade sur le Cher à la découverte du château de Chenonceau.

Dans le cadre du comice cantonal nous avons participé dans une sympathique ambiance, aux activités et au bénévolat pour l'organisation.

Prochainement, en octobre, un spectacle est prévu à Angers avec les BODINS.

En novembre, à Meslay-du-Maine un déjeuner cabaret est également prévu au programme.

Nous terminerons l'année, par un repas festif, dans l'approche de la joie de NOËL, avec tous nos adhérents, le jeudi 7 décembre, à la salle des fêtes. Nous aurons l'occasion de fêter les anniversaires de l'année 2017 (80,85,90 et plus).

La présidente.  
Chantal MAIGNAN

### Date à retenir

Prochaine assemblée générale  
jeudi 8 février 2018

### CONTACT

Chantal MAIGNAN ☎ 02.43.95.30.17



## ■ Amicale des anciennes élèves



Notre association a fêté ses 25 années cette année et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons, le premier mercredi du mois de juin, pour notre traditionnel pique-nique.

Que de souvenirs échangés sur notre scolarité à l'école de Solesmes, dans une classe unique du C.P. au certificat d'étude avec une seule maîtresse, notre très dévouée Mlle Hélène SOUCHU.

Nous comptons encore dans nos rangs une belle fratrie composée des 4 sœurs COSNARD et de leur frère qui ont été scolarisés à l'école de Solesmes.

Nous souhaitons vivement intégrer de « nouveaux » anciens élèves, pour rajeunir nos rangs et perpétuer la mémoire du temps passé dans cette belle école.

### CONTACTS

Marie-Thérèse PORTIER ☎ 02.43.92.49.91  
Jacqueline BARDOU ☎ 02.43.95.41.62



## ■ Comité de Jumelage

Dans le cadre du Jumelage des deux communes de Solesmes, qui avait été initié par les anciens maires en 2010 et dont la convention fut signée en 2013, plusieurs échanges avaient déjà eu lieu : le millénaire de l'abbaye, la seconde fête médiévale, la venue des cyclistes solesmois et la pièce « Oscar » jouée par notre troupe de théâtre dans le Nord.

L'opportunité du comice cantonal à Solesmes nous a permis d'accueillir cette année une délégation de Solesmes Nord en particulier du maire Monsieur Paul SAGNIEZ et de son épouse, accompagnés du représentant du Comité de Jumelage Monsieur Dominique CATTET et son épouse ainsi que quelques membres du Conseil municipal.

Monsieur SAGNIEZ fut à cette occasion intronisé par la Confrérie du Petit Sablé.

Les Nordistes ont été impressionnés et intéressés par le dynamisme de l'élevage sarthois (bovins, ovins, porcins, poulets de Loué, etc...). Il reste à œuvrer pour favoriser d'autres échanges avec les associations de nos deux communes, connaissant la richesse associative de part et d'autre.

Lors du repas les différents participants ont évoqué d'éventuels projets d'échanges pour les années futures. Ceux-ci permettront d'approfondir, d'enrichir et de mieux connaître nos modes de vie réciproques. Ainsi nous serons plus à même de mieux répondre à l'esprit et à l'intérêt qui ont prévalu lors de la création de ce Jumelage.



Monsieur Paul SAGNIEZ, Maire de Solesmes Nord, lors du Comice

### CONTACT

Roger SERVER ☎ 02.43.95.11.48

## ■ Mot du Président du comice 2017

Le 6 août 2017, pour la première fois, la commune de Solesmes organisait le comice cantonal avec pour thème l'agriculture d'hier et d'aujourd'hui.

J'ai eu l'honneur de présider l'association Comice 2017 chargée d'organiser ce comice, aidé par Gérald GAUCLIN, Vice-Président.

Le but du comice est de permettre aux éleveurs, agriculteurs, commerçants, artisans, villageois et citadins de se rencontrer lors d'une fête conviviale et familiale autour du monde agricole. Nous avons pu nous remémorer les anciennes méthodes de travail de nos ancêtres et à la fois découvrir les nouvelles technologies utilisées par les agriculteurs d'aujourd'hui (GPS, Drone, ...). De nombreux exposants de divers produits et services étaient également présents.

Les jeunes agriculteurs ont pu organiser le traditionnel concours de labour et les anciens des démonstrations de travail du sol et de récolte de blé avec le matériel de nos grand-parents.

Beaucoup de visiteurs se sont déplacés pour le bric-à-brac et aussi pour voir les exposants de petits et grands



animaux qui étaient déjà présents dans les fermes de nos ancêtres. Sans oublier la réussite de la soirée festive du samedi soir.

Je remercie Roland CHEVREUIL, qui nous a reçus sur son exploitation complètement biologique et la commune pour l'espace Bellevue.

Je suis très heureux d'avoir travaillé avec les membres du bureau de cette association et tous les bénévoles qui ont répondu présent la semaine précédente pour organiser ces deux belles journées.

D'agréables souvenirs de ce week-end resteront gravés dans la mémoire des solesmiens.

Gaëtan LANDEAU

# APEI Sablé Solesmes

117 rue Saint-Nicolas - 72300 Sablé sur Sarthe



## A l'ESAT « Les Chênes »

Une équipe a construit des nichoirs, peint et verni des planches et installé ce refuge pour mésanges, abeilles, coccinelles, pince-oreilles et chrysopes.

En mars, Pierre, Fabien, Jean-Philippe et Stéphane s'engageaient dans la démarche Différent et Compétent avec leurs éducateurs.

Après 4 mois de labeur, d'investissement il fallait présenter son dossier devant un jury. Et enfin, la récompense bien méritée et la remise officielle des attestations de compétence pour les quatre lauréats.



Au foyer « La Résidence Le Cèdre »  
Une des sorties



## A l'IME « L'enfant soleil »

Les enfants font diverses activités. Ils sont intégrés dans une classe à Solesmes et une à Reverdy. L'Association a fait installer un parcours de santé.



Le SAAJ accueille 9 adultes à temps plein et 5 adultes à mi-temps qui travaillent l'après-midi à l'ESAT « Les Chênes ».

Ils participent à différents ateliers tels que l'écriture, le jardinage...



Au SESSAD « Le Pays d'Oz »  
Atelier Contes



## Au SAVS

Participation des adultes à la préparation du marché de Noël organisé par le CCAS de Sablé.



### Dates et horaires à retenir

**YOGA** : 3 séances le lundi de 15h15 à 16h45 / 17h00 à 18h30 et 18h45 à 20h15

**GYM DOUCE** : mardi 9h15 à 10h15

**GYM TONIQUE** : mardi 20h à 21h

**ZUMBA** : mardi 18h30 à 19h30

**COUNTRY** : mercredi 19h à 20h30

**COUTURE** : jeudi (1/2) 20h30 à 22h30

**ART FLORAL (1/mois)** : jeudi 18h30 à 20h30

### CONTACT

Sylvie GILLET ☎ 06.85.17.85.28



## LA VIE DU VILLAGE

### ■ *Hommage à Michaël BONAMY*

Michaël BONAMY est arrivé à Solesmes en août 2005 à la boulangerie, pour y exercer son métier de pâtissier avec son épouse Valérie, Michaël est décédé le 29 octobre 2016, à l'âge de 42 ans. C'était un homme très discret, réservé, courageux qui s'est battu contre sa maladie. Facile d'approche, fan de foot, il ne supportait pas la défaite, surtout lorsqu'il s'agissait de son équipe favorite, le PSG.





### ■ Du neuf à l'Abbaye Saint-Pierre

**A**u cours de l'hiver dernier, les Solesmiens ont pu remarquer du mouvement du côté de l'abbaye. De quoi s'agissait-il ? Des panneaux d'affichage le disaient en partie. Pour l'abbatiale, monument historique, il fallait reprendre l'ensemble des toitures de la nef avant



que des dégâts ne le fassent sentir et pour l'entrée, il fallait adapter et rénover l'ensemble de l'accueil. Les travaux ont duré plus de six mois et aujourd'hui, une simple visite toujours possible permet de se rendre compte des heureux résultats.

Le plus long a été la toiture. Grâce au soutien de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la Région et du Département, un important chantier a pu être entrepris, de qualité telle qu'il est permis de penser qu'en mille ans d'existence l'abbatiale n'a jamais eu une aussi belle toiture. Jusqu'à présent, en effet, tous les travaux n'étaient conçus que par parties et, à l'occasion, cachaient plus volontiers la misère qu'ils n'y remédiaient ; aussi la couverture en place, reprise en différents endroits, était-elle très inégale, différente selon qu'il s'agissait d'une partie visible du public ou non. Le versant nord, bien que le plus exposé, était le plus sacrifié. C'est pourtant celui qui était le plus menacé. Héritage du temps, la découverte a révélé en plus d'importantes imperfections dans la charpente : traces de la chute de la flèche du clocher lors d'un ouragan le 16 juillet 1682 ?... Grâce aux récents travaux, tout cela est du passé. La charpente a pu être reprise au mieux, principalement aux endroits où des infiltrations avaient laissé des séquelles. Et désormais une belle couverture unie, entièrement au clou, solide et épaisse, crée l'heureuse impression de force et de bon ordre que l'on éprouve à regarder l'abbatiale. On dit que cette nouvelle toiture durera un siècle (2117 !) mais si on en juge par les derniers travaux (1974) engagés sur la partie ajoutée au XIXe siècle (le chœur), on peut penser plutôt que ce sera un siècle et demi (2167). Il faut évidemment féliciter et remercier tous les acteurs de cette très belle réalisation, mais surtout la DRAC, la Région et le Département sans le concours desquels il aurait été impossible de faire aussi bien.

La rénovation de l'accueil était une tout autre affaire où seule la Région a apporté modestement son aide à titre d'encouragement. A l'étude depuis plusieurs années, remanié plusieurs fois, retardé par les aléas de la vie, le chantier s'est enfin ouvert à la mi-octobre, pendant la période creuse.

La cour d'honneur telle que nous la connaissons aujourd'hui n'est pas très ancienne. Pendant longtemps, une fois franchi le portail d'entrée, on découvrait une sobre allée, bordée de murs austères, qui conduisait à l'entrée du monastère et de l'église. En 1872 un heureux projet a sonné la fin de ce régime sommaire et transformé

l'endroit en cour d'honneur : c'est ce que nous avons aujourd'hui à peu de chose près. Accueillante, spacieuse, agrémentée de verdure et d'élégants portails à droite et à gauche, elle était dotée cependant de toilettes très élémentaires. Plus tard, en 1935, les visiteurs commençant à être de plus en plus nombreux, on ajouta le sas de l'entrée de manière à abriter les arrivants, mais aussi à les canaliser. Enfin, en 1971, on perfectionna les sanitaires. Depuis, en dehors des plantations, peu de choses avait changé. Aujourd'hui, on ne se satisfait plus de ce confort d'un siècle passé. Les pavés sont durs aux personnes à mobilité réduite ; les marches, des obstacles ; la pénombre, un danger et les sanitaires, du vétuste. Il fallait remédier à tout cela.

On a d'abord songé à rebâtir à la même place des sanitaires neufs. L'opposition est venue de l'archéologie. Tout l'espace sur lequel ils se trouvent, fait partie d'un ancien cimetière d'où des travaux précédents ont déjà exhumé des sarcophages mérovingiens. Informé, l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) est venu faire un sondage qui a confirmé l'intérêt du site. Conclusion : impossible de faire quoi que ce soit sans fouilles préalables, dont le monastère aurait à payer la facture : elle serait tellement élevée qu'il a fallu y renoncer. Il ne restait plus qu'à bâtir ailleurs. C'est ainsi que les nouveaux sanitaires se sont trouvés transportés de l'autre côté de la cour, dans le prolongement du bâtiment d'accueil (la porterie). On en a profité pour augmenter la surface de vente des produits monastiques, créer une zone de travail pour la gestion du magasin et améliorer l'accessibilité à l'église, au magasin et aux sanitaires aux personnes à mobilité réduite. C'est tout cet ensemble qui a vu le jour en quelques mois et a été mis en fonction pour Pâques au grand soulagement de tous. Depuis les visiteurs dans leur ensemble apprécient la nouveauté, même si



quelques voix regrettent l'aspect extérieur du bâtiment neuf jugé trop moderne. Les rampes d'accès en revanche font l'unanimité, comme l'intérieur du magasin et offrent à tous liberté de déplacement. Il ne reste plus qu'à attendre les jours raccourcis de l'hiver pour apprécier le nouvel éclairage extérieur, mais comme pour celui de l'intérieur (puits de lumière la redirigeant vers l'intérieur du magasin), il faut s'attendre à ce qu'il soit, lui aussi, très apprécié. Ajoutons que la salle d'exposition a été aussi rénovée et complétée par un espace vidéo qui montre aux visiteurs ce qu'ils ne peuvent voir directement de leurs yeux.

Avant de conclure, l'abbaye tient à remercier à nouveau Monsieur le Maire et son conseil, sans leur autorisation d'aménager sur la place la rampe d'accès au monastère, il aurait été impossible de réaliser l'agréable entrée, que les solesmiens qui passent par-là peuvent découvrir : qu'ils n'hésitent pas à la franchir pour jeter un coup d'œil.

## ■ *La maison de retraite de Solesmes*

À l'origine, la maison de retraite s'est installée dans deux bâtiments séparés (l'un donnant sur la rue Jules Alain et l'autre sur la rue du Rôle). L'une des maisons appartenait à M. PUNIET qui était père de deux moines et trois moniales, il avait ainsi un pied-à-terre près des abbayes. Il y finit ses jours le 8 février 1899. La tourelle, ses vitraux datés de 1885, les chaînages d'angle et la corniche en brique sont d'origine. Une véranda permettait le passage d'une chambre à l'autre en restant à l'abri et donnait accès au jardin. Dom DELATTE, troisième abbé de Saint-Pierre à partir de 1890, bénit la maison et la mit sous la protection de Saint-Michel, ce qui donna le nom de la maison « Saint Michel ». Dom GUÉRANGER put réaliser son projet de fondation d'un monastère de moniales dans la maison voisine. Dès 1866 des sœurs habitaient cette maison notamment dans l'attente de la construction de l'abbaye Sainte-Cécile. Les sœurs de la congrégation de Niederbronn, en Alsace sont venues pour aider les pauvres et surtout les blessés de guerre.



En 1959, la maison « Saint Michel » fut mise en vente, c'est le curé Dom Edouard CLERC qui débuta le projet de création d'une maison de retraite. Il voulait que son projet soit à l'échelle de la commune. Il désirait que les personnes qui ne pouvaient plus rester seules, puissent demeurer dans l'environnement qu'elles aimaient, sans quitter amis et connaissances. Il était dirigé exclusivement vers les « nécessiteux » et les familles de moines et moniales.

La Maison « Saint Michel » accueille en priorité, les personnes de la commune de Solesmes et celles qui veulent se rapprocher des Abbayes « Saint Pierre » et « Sainte Cécile ».

Plusieurs bienfaiteurs (particuliers et entrepreneurs), convaincus par le projet font des dons pour permettre l'ouverture de la maison de retraite. Après beaucoup de démarches, dans un contexte où les congrégations ne voulaient plus ouvrir de nouvelles maisons de retraite, le curé Dom Edouard CLERC a réussi à convaincre la congrégation de « Saint Vincent de Paul » pour que les sœurs prennent en charge le projet. L'installation des sœurs, les « filles de la Charité », mieux connues sous le nom de « Sœurs de Saint Vincent de Paul » a eu lieu le 11 octobre 1959. Pour rendre le projet réalisable, des travaux étaient nécessaires en particulier pour relier les deux maisons. Au départ, un seul trou (simple trou de souris avec une différence de niveau) était percé pour permettre aux sœurs de passer d'une maison à l'autre. Un passage couvert fut réalisé assez rapidement. Une première extension fût réalisée au rez-de-chaussée en 1962 le long de la rue du Rôle permettant d'obtenir 5 chambres supplémentaires. Une verrière remplaça l'ancienne véranda pour recouvrir tout l'espace entre l'ancien bâtiment et le nouveau. Le seul cyprès du jardin est tombé sur le toit terrasse du nouveau bâtiment, ce qui a provoqué des fuites et obligé à réaliser un toit à ce nouveau bâtiment. Des chambres sont alors construites

au premier étage de ce bâtiment.

EN 1963, L'ancien boulanger de Solesmes (M. DROINNEAU) eu l'idée de construire sa maison « Pavillon BARTREZ » sur le terrain pour y vivre avec son épouse. Le démarrage du projet d'assembler maison de retraite et habitations proches (dans le style Béguinage) est certainement né de cette construction.

En Octobre 1966, un Pavillon est construit en bout de la première extension « bâtiment des 5 chambres ». Ce pavillon est construit selon le désir de M. et Mme RHEIN qui y vécurent jusqu'en 1980.

En 1969, les sœurs « Les Servantes des Pauvres » sont venues remplacer les sœurs de « Saint Vincent de Paul ».

En 1974, une chapelle fut construite pour apporter aux résidents la possibilité de vivre leur foi dans la maison de retraite, dans le respect des souhaits de chacun.

En 1978, des aménagements intérieurs ont été réalisés (salle à manger, cuisine, buanderie, cave). Après le don de la maison « Saint Camille » celle-ci fut réaménagée pour y créer 5 chambres individuelles.

En 1984, a démarré la construction du plus gros bâtiment de la maison de retraite dans le jardin de la maison « Saint Camille ». Cette partie nommée « Bâtiment Notre Dame » intègre 10 logements individuels, 5 logements pour couples et une grande salle d'activités et de loisirs sur toute la surface au rez-de-chaussée.

En 1988, une extrémité au bâtiment « Notre-Dame » est créée comprenant une lingerie, un atelier et un studio de deux personnes.

Fin 1988, construction de deux pavillons et aménagement de la « Maison Sainte Odile » (don de la famille DE GIVRÉ) en 6 appartements. C'est alors que le projet « Béguinage » est réellement développé apportant à des couples ou personnes seules un rapprochement de la maison de retraite pour bénéficier de certains services.

EN 2005, L'association mère « Saint Michel » est séparée en deux associations dont une association qui gère les bâtiments (association « Saint Michel ») et l'autre gérant le fonctionnement de l'EHPAD (association « Saint Raphaël »).



C'est en 2007 que la maison de retraite devient EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) signant la première convention tripartite entre l'établissement, le Conseil Général de la Sarthe et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire. Mais pour beaucoup de Solesmiens, L'EHPAD ST RAPHAEL reste la « Maison St Michel ».

Aujourd'hui l'Ehpad St Raphaël accueille 30 résidents et envisage la construction d'un nouveau bâtiment qui permettra d'atteindre une capacité d'accueil totale de 36 résidents.

L'association St Raphaël qui gère l'Ehpad est présidée par M. Alain CERBELLE. L'Ehpad St Raphael est dirigé par M. Frédéric TOP.

L'association St Michel est présidée par M. Yves d'USSEL.

## ■ *Un nouveau solesmien à vie*

**A** la fin du mois de janvier, le 25 exactement, fête de la Conversion de Saint Paul, tandis que couvreurs sur les toits et maçons sur le chantier de la porterie œuvraient avec pelles et marteaux à faire du neuf à l'abbaye, à l'intérieur, à l'église, au milieu des chants grégoriens, un évènement d'importance, lui, apportait une nouvelle pierre vivante au monastère. Ce jour-là, le frère Paul-Armand BRÉGUET faisait profession solennelle, c'est-à-dire qu'il s'engageait définitivement dans l'Ordre de Saint Benoît. Dans l'assistance on notait la présence de Monsieur le Maire et d'un adjoint, qui pensèrent que quelques mots dans le bulletin municipal sur ce grand moment dans la vie du monastère intéresseraient les solesmiens.

Il n'y a pas si longtemps, une responsable d'un groupe de visiteurs d'au-delà de Paris me disait, sourire aux lèvres, sa joie de visiter enfin une abbaye avec des moines. Elle en avait trop vues, bien tenues, bien propres mais vides où manquait ce qui fait d'abord l'originalité du lieu : les moines qui l'habitent. Or pour cela, il faut des hommes et des femmes qui s'y engagent régulièrement et pour toujours. C'est ce moment de joie qui nous a réjouis fin janvier.

La cérémonie a lieu au cœur de la messe. Cela n'a pas toujours été le cas, mais maintenant ça l'est toujours pour souligner le lien entre l'offrande que le frère fait de sa vie et celle que le Christ a fait de la sienne. Elle prend place après l'évangile. Devant tout le monde, le frère s'avance seul, se prosterne et à l'invitation de l'abbé se relève. Ce geste d'humilité qui commence tout le rite, exprime la demande d'être accueilli dans la communauté. Après l'interrogatoire qui vérifie que le frère sait bien ce qu'il fait et l'exhortation qui l'encourage, il est invité à lire à haute voix sa charte de profession. C'est un document qu'il a écrit de sa main, par lequel il promet de vivre selon la règle de Saint Benoît dans ce monastère de Saint-Pierre de Solesmes pour toujours. Il le signe ensuite sur l'autel, le montre signé au Père Abbé, puis va le déposer sur l'autel où il reste pendant toute la messe, avant d'être emporté à la fin par le Père Abbé pour être déposé dans les archives du monastère où il est conservé. Ceci fait, le frère chante le *Suscipe*. C'est une prière tirée des psaumes : « Reçois-moi, Seigneur, selon ta parole et je vivrai et ne me déçois pas dans mon attente ». Depuis des siècles, elle est utilisée pour cette circonstance, car elle dit bien à la fois la volonté du frère de se donner et la conscience qu'il a de ses limites, ce qui lui fait compter sur l'aide divine pour y parvenir. C'est la partie la plus émouvante du rite : le frère commence debout les bras étendus et finit à genoux, penché en avant, chantant par trois fois cette prière, de plus en plus haut, tandis que la communauté reprend à sa suite à chaque fois pour manifester son soutien. C'est alors qu'il se prosterne à nouveau de tout son corps pour le chant des litanies de saints : on les invoque spécialement pour lui en ce grand jour. Celles-ci terminées, à genoux, il reçoit la consécration monastique que lui donne le Père Abbé en récitant, mains étendues, une très longue prière sur lui. On entre ensuite dans la fin du rite : il est vêtu de la coule, l'ample vêtement de prière que les moines mettent pour participer à tous les principaux offices de la journée. C'est, par excellence, le vêtement symbolique de leur vie. Le nouveau vêtu va la garder non seulement comme les autres frères pour les offices mais pendant trois jours toute la journée, y compris à table, pour qu'il se souvienne de la grande étape qu'il a franchie. Enfin, tous les frères par ordre d'ancienneté défilent devant lui pour l'embrasser fraternellement et lui manifester ainsi concrètement l'accueil définitif qu'ils lui offrent. Puis la messe reprend son cours.

Cette cérémonie conclut un parcours minimum de cinq ans qui a progressivement initié le frère à la vie qu'il a choisie et marque la fin de sa formation monastique. Son avenir peut alors suivre deux voies : il peut être amené à faire des études de théologie pour devenir prêtre ou il peut commencer directement à prendre sa place entière au sein de l'activité du monastère. De toute façon il est devenu une pierre de fondation qui porte l'édifice là où il est appelé et assure le temps de sa vie la vitalité du monastère.

Et puisque nous sommes dans le sujet, nous avons la joie de vous faire part qu'un autre frère suivra son bon exemple le 8 décembre prochain. Si le cœur vous en dit, vous êtes invités à partager ce moment, mais attention, la messe dure 2h15. Elle commence à 10h00.

L'aventure du comice cantonal 2017 à Solesmes a commencé à la fin de celui de 2016 organisé par la ville de Sablé. Marc JOULAUD y révèle le nom de la commune d'accueil pour 2017 : «Chaque année, une commune différente l'accueille, c'est beaucoup de travail et les maires ne sont pas toujours volontaires. Néanmoins, avec Solesmes, nous avons très vite trouvé un terrain d'entente, on les a assurés de notre soutien»\*. Déjà Pascal LELIEVRE, Maire de Solesmes était confiant pour son organisation : « Je suis très confiant. Ce n'est pas à Solesmes qu'il y a le plus d'agriculteurs dans le canton, mais nous avons beaucoup de retraités issus du monde agricole qui pourront nous aider pour l'organisation. On m'avait déjà sollicité pour organiser le comice 2016, mais c'était trop juste. Là, on a le temps de voir venir »\*.



La première réunion a lieu le 15 septembre 2016, sous la présidence conjointe de Gaëtan LANDEAU, Président de l'association « Comice 2017 » et de Pascal LELIEVRE, Maire de Solesmes. Tout de suite l'inquiétude sur la participation en pleine période estivale des bénévoles est levée : ils sont nombreux à répondre « présent ». Ils le seront également aux autres réunions et assidus. Au total ils seront plus de 100 !

L'espace Bellevue et les terres exploitées par Roland CHEVREUIL sont choisis pour cette manifestation : cumulant près de 15 hectares, avec leur surface en herbe pour l'exposition des animaux et les démonstrations de vieilles machines agricoles elles se montrent idéales, bien placées près de l'espace Bellevue, qui lui offre autour de la salle des fêtes toutes les commodités pour recevoir les nombreux convives.

Les bénévoles se lancent alors dans la recherche de sponsors pour la brochure du comice en visitant toutes les entreprises et les commerces du territoire. Près de 140 achèteront un encart publicitaire et permettront ainsi le financement du comice. Le tandem Gaëtan LANDEAU - Bernard DENIAU a été particulièrement efficace sur cette affaire. Véronique TOP se met à l'œuvre pour le graphisme des affiches et de la brochure et une invitation est lancée à nos amis de Solesmes Nord.



En ouverture une soirée est programmée la veille du comice avec repas champêtre. Les 300 billets prévus sont vite revus à la hausse et on terminera avec plus de 400 billets vendus ! Bonne initiative, cette belle soirée s'avérera idéale pour lancer le comice, enchantant nos amis Solesmois. Après l'accueil des convives au son des cors de chasse des sonneurs « Les échos de la forêt », la confrérie du Petit Sablé intronise Paul SAGNIEZ, Maire de Solesmes Nord et Gaëtan LANDEAU, le Président du comice 2017. Le magicien EL MAGO MATO anime le repas, servi en plein air, avec une décoration très réussie et un service efficace assuré par une vingtaine de bénévoles sous la houlette de Myriam LAMBERT. Les produits locaux, charcuterie de la Jaluère, poulets de Loué et délices aux poires de Mme BONAMY réjouissent les convives.

La soirée continue avec un spectacle de « Bretelle & Garance » un couple d'artistes musiciens et comédiens dont les chansons parlent de la vie, du couple, de l'amour... Entre tendresse et gourmandise, nostalgie et humour. Un magnifique feu d'artifice ponctue cette heureuse soirée. La fête est lancée !



Après une courte nuit, la journée du dimanche commence à l'aube avec le déballage pour le vide grenier, rue de la Tournerie, qui devient rue piétonne, suivi par les nombreux exposants qui s'installent sur le terrain agricole ou sur le terrain d'entraînement du football en fonction de leur activité.

\* Le Maine Libre du 8 août 2016

De nombreuses machines plus impressionnantes les unes que les autres arrivent sur le site agricole, les plus modernes côtoient les plus anciennes résumant le thème du comice « Agriculture d'hier et d'aujourd'hui ».

Les plus gros tracteurs modernes guidés par GPS font face aux vieux tracteurs de Bernard DENIAU, les moissonneuses les plus sophistiquées aux carrosseries rutilantes s'alignent face aux vieilles moissonneuses/batteuses habillées de bois et de fer rouillé mais encore capables de battre et de ramasser le grain mûr.



L'arrivée de nombreux visiteurs avant la visite officielle prévue à 11h00 présage d'une grosse affluence, ce qui se confirmera tout au long de la journée par deux fois le parking de 2 500 places sera plein et délesté sur les parkings de l'entreprise Bel !



Le défilé des vieux tracteurs en milieu de matinée ravira les petits et les grands, et rappellera le bon vieux temps à beaucoup d'agriculteurs retraités qui ont eu comme compagnons de travail ces machines aux bruits à faire pâlir une Harley Davidson. Mais ce n'est qu'un tour de chauffe, les charrues, moissonneuses, botteleuses les attendent pour une démonstration de travaux à l'ancienne qui durera tout l'après-midi.

La visite des officiels débute à 11h00 avec Marc JOULAUD, Président du comice cantonal, Vanessa CHARBONNEAU, Vice-Présidente du Conseil régional, Pascal LELIEVRE, Maire, Gaëtan LANDEAU, Président du Comice 2017 et de nombreux élus du territoire entourent la délégation de nos amis solesmois. Cette visite durera plus de 2 heures, les invités apprécieront les premières démonstrations de labour et moisson à l'ancienne. Le vin d'honneur offert par la commune est servi avec plus d'une heure de retard. Pendant ce temps l'entrecôte servie par l'équipe de Philippe OGER rencontre déjà un franc succès, plus de 560 entrecôtes vont disparaître !



Visite des officiels



La force tranquille des percherons de Max JOCHER.

Les vieilles machines agricoles infatigables entourées par de nombreux curieux et connaisseurs, une javeleuse Johnston (1920) tirée par un tracteur ALLGAIER de 1952.





Toute la journée dans un flux incessant des visiteurs se presseront pour admirer les animaux exposés par les nombreux éleveurs de la région, la mini-ferme installée par les jeunes agriculteurs, les volailles de Bernard GAULIN. L'écloserie du label de Loué a enchanté petits et grands, sous l'objectif du drone d'Anjou-Maine-Céréales qui survola le site pour une démonstration de traitement d'images au service de l'agriculture.



Les jeunes agriculteurs tracent avec délicatesse et précision des sillons parfaitement parallèles pour le traditionnel concours de labour.

Les derniers visiteurs quittent le site bien après 18h00, avant que le démontage ne commence toujours dans une très bonne ambiance malgré la fatigue, et avec la satisfaction d'avoir réussi un beau week-end de fête à Solesmes.



L'association Comice 2017 et la commune de Solesmes ont tenu à remercier les bénévoles autour d'un buffet campagnard le 7 octobre dernier, clôturant ainsi le comice 2017.



Quelle claas ce Bernard DENIAU avec sa moissonneuse de 1960 !



Une belle réussite saluée par les visiteurs, les exposants et les bénévoles, avec surtout une météo idéale. Bravo et merci à tous, et rendez-vous l'année prochaine à Sablé.



Gérald GAUCLIN



### Résultats du concours des maisons fleuries 2017

#### 1<sup>ère</sup> Catégorie : maisons de bourg ou de lotissement avec jardin visible de la rue

1 <sup>er</sup> .....	M. et Mme Thierry CRUZ .....	11 allée Dom Edouard-Clerc
2 <sup>ème</sup> .....	M et Mme Daniel FERRAND .....	15 clos de la Fontaine
3 <sup>ème</sup> .....	M. et Mme Fernand THIBAULT .....	14 cour des Ormeaux
4 <sup>ème</sup> ex-æquo .....	M. Auguste CHAPON .....	20 allée de Galichon
4 <sup>ème</sup> ex-æquo .....	M. et Mme Gérard DELORME .....	15 rue Marchande
6 <sup>ème</sup> ex-æquo .....	M. et Mme Daniel PLESSIS .....	2 allée du Maine
6 <sup>ème</sup> ex-æquo .....	M. Roger SAMOYEAU .....	6 rue Saint-Aquilin
8 <sup>ème</sup> .....	M. et Mme Roger BRUON .....	15 allée Saint-Clément
9 <sup>ème</sup> ex-æquo .....	M. et Mme Abel LAUNAY .....	13 allée Saint-Clément
9 <sup>ème</sup> ex-æquo .....	M. et Mme Bachir LAOUAR .....	41 route de Beaucé
9 <sup>ème</sup> ex-æquo .....	M. et Mme Christian MAIGNAN .....	39 rue Angevine
9 <sup>ème</sup> ex-æquo .....	M. et Mme Joël MALA .....	9 allée de Galichon
13 <sup>ème</sup> ex-æquo .....	M. et Mme Michel VOISIN .....	17 allée du Puits-aux-Moines
13 <sup>ème</sup> ex-æquo .....	M. et Mme René TROTTIER .....	4 chemin de la Mine



M. et Mme Thierry CRUZ



M. et Mme Denis JARIAIS



M. et Mme Bertrand JAQUET

#### 2<sup>ème</sup> Catégorie : immeubles collectifs ou maisons avec balcon où seuls les murs peuvent être fleuris

1 <sup>er</sup> .....	M. et Mme Denis JARIAIS .....	34 allée de Galichon
-----------------------	-------------------------------	----------------------



#### 3<sup>ème</sup> Catégorie : hôtel - Restaurant «Le Grand Hôtel»

1 <sup>er</sup> .....	M. et Mme Bertrand JAQUET .....	16, place Dom-Guéranger
-----------------------	---------------------------------	-------------------------

### ETAT CIVIL 2016/2017

#### Naissances

Jeanne GUEGNARD .....	19 octobre .....	2016
Léandre JAQUET .....	28 février .....	2017
Rémy BEAUJEAN .....	05 avril .....	2017
Louise PETILLON .....	02 juin .....	2017
Axel FRETEAU .....	16 juillet .....	2017
Nolan MALLEBRANCHE .....	16 août .....	2017
Romane LEBRETON .....	26 août .....	2017
Mathis JOLY .....	06 septembre .....	2017

#### Mariages

Isabelle LANCELEUR et Philippe MONCEAUX .....	29 avril .....	2017
Noémie VERRIER et Corentin FERCHAUD .....	17 juin .....	2017
Elinka GOUDET et Yann CADIOU .....	08 juillet .....	2017

#### Décès

Marie LEBALLEUR veuve RIGOT, 93 ans .....	16 octobre .....	2016
Georgette BEZANGER veuve GRISARD, 89 ans .....	20 octobre .....	2016
Michaël BONAMY, 42 ans .....	29 octobre .....	2016
Henri POIGNANT, 83 ans .....	02 décembre .....	2016
Sylviane SOULIER veuve PRUD'HOMME, 103 ans .....	21 janvier .....	2017
Suzanne PERIGOIS veuve CHAPELIERE, 96 ans .....	28 janvier .....	2017
Grégory GUITTER, 37 ans .....	03 février .....	2017
Sœur Béatrice de LA FOYE, 69 ans .....	08 février .....	2017
Sœur Marie-Noëlle DEVAUX, 88 ans .....	12 février .....	2017
Roger DEBUIRE, 79 ans .....	18 février .....	2017
Marcelle GUIMBERT, 85 ans .....	27 mars .....	2017
Hélène SAFFROY, 73 ans .....	17 avril .....	2017
Annick HOUTIN veuve PLESSIS, 95 ans .....	04 mai .....	2017
Frère Pierre BUISSON, 98 ans .....	01 juin .....	2017
Thierry DAUCE, 48 ans .....	08 juillet .....	2017
Colette DANIEL épouse CRESSON, 67 ans .....	20 juillet .....	2017
Nicole SCHAUB épouse PIZZETA, 81 ans .....	23 juillet .....	2017
Charles ORGEBIN, 97 ans .....	28 août .....	2017
Daniel BOIVIN, 72 ans .....	04 septembre .....	2017

